

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 11 février 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absentes : Mmes SUTTER et SAUVION.

Secrétaire de séance : J. PERNOT.

☆☆☆

BUDGET ASSAINISSEMENT – TARIFS TAXES ET SURTAXES

Monsieur le Maire rappelle que la taxe de raccordement à l'égout a été instituée, à l'origine, sur la base du nombre de pièces déclarées sur la demande de permis de construire. Depuis la réforme d'octobre 2007 sur les autorisations d'urbanisme, qui a supprimé l'obligation de faire figurer la disposition intérieure des constructions, il était devenu difficile d'appliquer les tarifs en l'état. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la base taxable et d'y substituer la surface hors œuvre nette (SHON) de la façon suivante :

- < 100 m² : 900 €
- > 100 m² < 120 m² : 1 050 €
- > 120 m² : 1 200 €.

Par ailleurs, le tarif de la surtaxe destinée à financer les investissements reste inchangé en 2011 (0,29 € par mètre cube).

TARIFS DES SERVICES POUR 2011

Les tarifs des services applicables à compter du 1^{er} mars 2011 sont les suivants :

- Stationnement de taxi : 130 € pour l'année (inchangé)
- Location de stands :
 - 2 mètres : 19 € }
 - 4 mètres : 28 € } (inchangé)
 - 6 mètres : 40 € }
- Concessions au cimetière :
 - Temporaire : 21 € (inchangé)
 - Trentenaire et jardin cinéraire : 180 €
 - Perpétuelle : 540 €
- Restaurant scolaire :
 - Prix du repas : 3,40 € (inchangé)
- Garderie :
 - Matin : 0,90 € (inchangé)
 - Soir : 1,35 € (inchangé)
- Location de la salle polyvalente :

	Grande salle / bar		Grande salle / bar + cuisine	
	Une journée	Deux jours	Une journée	Deux jours
Associations de PERRIGNY	G R A T U I T			
Associations extérieures	276 €	413 €	333 €	500 €
Habitants de PERRIGNY (inchangé)	120 €	180 €	150 €	225 €
Habitants hors commune	352 €	528 €	440 €	660 €

BUDGET COMMUNE : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011 (application de l'article L 1612-1 du CGCT)

Le conseil municipal, vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales précisant que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, l'organe délibérant peut autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, autorise Monsieur le Maire à mandater, dès à présent, les dépenses d'investissement 2011 à hauteur de 173 978 € correspondant à 25 % du budget d'investissement 2010 (chapitres 20 + 21 + 23 = 695 915 €).

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ETUDE DE L'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET DE LA VOIRIE PUBLICS

La loi 2005-12 du 11 février 2005 prévoit la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et de diagnostics sur les conditions d'accessibilité des établissements recevant du public. La communauté de l'Auxerrois propose de constituer un groupement de commande en vue de lancer une consultation pour faire établir un PAVE sur les communes de la communauté de l'Auxerrois, le syndicat mixte de l'Aérodrome d'Auxerre-Branches et la Communauté elle-même. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de groupement de commande et autorise ce groupement à lancer une consultation de marché.

OPERATION VILLAGES ACCESSIBLES – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil général de l'Yonne propose de subventionner, au taux de 50 % d'une dépense subventionnable de 10 000 € maximum, des petits travaux d'accessibilité des bâtiments communaux. Le conseil municipal décide de solliciter cette aide pour réaliser des aménagements pour rendre les écoles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX – DOSSIER APD

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier APD modifié des futurs ateliers municipaux. Le coût estimatif de l'ensemble du projet, en incluant certaines options, les frais d'étude et honoraires de maître d'œuvre, s'élève à environ 700 000 € HT, Le conseil municipal approuve ce dossier, sollicite les aides financières les plus larges possibles, et autorise Monsieur le Maire à lancer les consultations de marchés.

ACHAT DE TERRAINS PRES DU GROUPE SCOLAIRE ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire évoque le projet d'achat de terrains contigus au groupe scolaire élémentaire en vue de créer un parc « d'antan », notamment un verger conservatoire, qui pourra être fréquenté par les élèves des écoles. Il s'agit de trois parcelles d'une superficie globale de 10 100 m² à 6,10 €, soit un prix d'achat total de 61 610 €. Les frais de division, d'acte et les indemnités d'éviction dues au fermier seront à la charge de la commune (environ 6 000 €). Le conseil municipal approuve ces acquisitions.

ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES – GEL DES INFRASTRUCTURES

La zone d'activités des Bréandes a connu un développement rapide depuis 2005, ce qui a conduit la commune à réaliser des aménagements de réseaux divers et de voirie. Les plus récents sont terminés depuis la fin de l'année 2010, mais la circulation est dense dans ce secteur et arrivera vite à saturation lorsque les derniers terrains seront construits. Le conseil municipal, pour des questions de sécurité, ne souhaite pas étendre les infrastructures au-delà des dernières constructions, et s'efforcera de neutraliser les éventuelles demandes d'implantation de nouvelles activités.

AFFAIRES DIVERSES :

- Elections cantonales : Elles auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. Les tableaux des permanences pour la tenue des bureaux de vote sont arrêtés.
- Site d'enfouissement des déchets : Les membres de la commission environnement de la Communauté de l'Auxerrois ont été sollicités pour faire un choix des critères d'évaluation pour l'installation d'un centre d'enfouissement.
- Assemblée générale du Club Vivre Ensemble du 15 janvier 2011 : La situation financière de l'association est bonne, mais le nombre des adhérents est en baisse. Difficulté, également, de trouver des bénévoles pour remplacer certains membres du bureau.
- Assemblée générale des Anciens Combattants et démobilisés de Perrigny du 22 janvier 2011 : Le nombre des adhérents est toujours en baisse, et le Président, Monsieur De Rango, souhaite trouver un successeur.
- Assemblée générale de Souris à la Vie du 21 janvier 2011 : Les bénéficiaires du Duathlon ont permis de verser 1 800 € à l'Association « Les Petits Princes » dont le but est de permettre à des enfants gravement malades ou handicapés de réaliser un rêve. Le prochain Duathlon est prévu le 18 septembre 2011.
- Assemblée extra-ordinaire de l'U.S. Perrigny, section football du 30 juillet 2010 : Suite à la démission du président et de la trésorière, une A.G. extraordinaire a été convoquée pour élire un nouveau bureau :

Président : SCHIED Cédric

Vice-président : NOCET Albert

Trésorier : GENTILHOMME David

Secrétaire : SACHELLI Nicolas

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 00.